

Charenton

n° 266

Mai 2022

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



DÉCRYPTAGE

**Le nouveau Conseil municipal
des jeunes** *page 12*

GRAND ANGLE

Le budget 2022
Page 17

EN DIRECT

Des conseils de quartier actifs
page 21



Mercredi 20 avril, Charenton a accueilli le tournage d'une séquence de la série télévisée *Le Remplaçant* diffusée sur TF1 et avec lui les acteurs principaux de ce divertissement : Barbara Schulz, Stéphane Guillon et Joey Starr. A cette occasion des jeunes Charentonnais ont participé au titre de figurants.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

10 En bref

12 Décryptage

*Le nouveau Conseil
Municipal des Jeunes*

14 En direct

17 GRAND ANGLE

*Comprendre
le budget 2022*

21 En direct

22 Citoyens de demain



25 Au quotidien



29 Portrait

Richard Melloul,
photographe

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Juliette Gomez, Céline Khiari, Céline Lormier • **Photos** Jean-François De Roubaix • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** C. Doumbé, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



Vu sur @villedecharenton



#charentonvillefleurie

< **RETOUR** EN IMAGES >



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL | Le 14 mars, la Ville a mis à l'honneur 20 médaillés du travail venus avec leurs familles en présence de Valérie Lyet, Conseillère municipale. Cette rencontre fut particulièrement conviviale car elle était la toute première depuis la levée des contraintes sanitaires.



NOUVEAUX ÉLECTEURS | 70 nouveaux électeurs, jeunes majeurs et naturalisés, se sont vus remettre leur première carte d'électeur français par le Maire et le Député de la circonscription, le 21 mars dans les salons de l'Hôtel de Ville. Un précieux sésame à seulement quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle !

< RETOUR EN IMAGES >

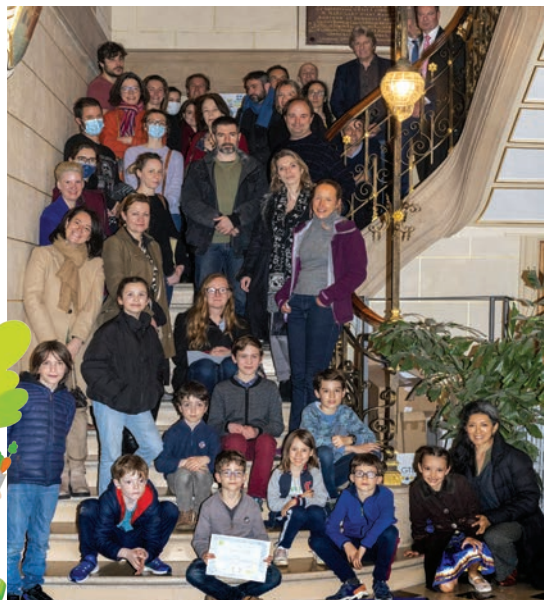


COLLECTE "MARIE MON ÉTOILE" | L'équipe de Marie notre Etoile était au marché du Centre, le 26 mars dernier, en compagnie de Baloo la mascotte de l'association, pour lancer la première collecte à Charenton et dans le département.

Pour Philippe Tordjman, en charge de la nouvelle antenne charentonnaise de l'association, cet évènement a été un grand succès et une belle occasion d'échanger avec de nombreux passants qui a permis de collecter plus de 900 euros immédiatement versés à l'association dans le cadre de la campagne 2022 "Enfants sans cancer".

<https://marie-notre-etoile.org/>

CLÔTURE DU DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET 2022 | Ce sont 10 équipes charentonnaises qui ont relevé le 2^e Défi Familles zéro déchet ! En moyenne, ces habitants sont parvenus, en quelques semaines et au fil des ateliers qui leur ont été proposés par Paris Est Marne & Bois, à réduire de 25,34% le volume de leurs déchets. Parmi les équipes, "Les déchets-nés" et la "Team 007" arrivent ex-aequo avec un score de -40% de réduction de déchets ! De son côté, le jeune Amaury s'est vu remettre le prix "Greta", pour son implication sans faille tout au long du défi et au nom de toute sa famille qui affiche une part de valorisation des déchets alimentaires parmi les plus élevées : 71%. Un grand bravo à tous les participants !



LES "PETITS FAUVES" À L'HONNEUR | Samedi 9 avril, les huit lauréats âgés de 7 ans à 16 ans du concours de la BD scolaire 2021 ont été récompensés par le Maire au T2R sur les cimaises duquel les planches des gagnants étaient exposées. Chaque année depuis six ans, l'Atelier d'arts plastiques participe à ce prestigieux concours avec ses ateliers de BD et de Manga et les jeunes remportent régulièrement des "Petits Fauves". Ainsi, depuis 2017, 44 récompenses ont été décernées à des élèves dont 2 Petits Fauves d'or. Il tarde à chacun, à présent, de connaître les résultats du concours 2022 !

< RETOUR EN IMAGES >



BAL MUSETTE | Le 26 mars, les élèves du Conservatoire André Navarra ont plongé l'Espace jeunesse dans l'univers des bals populaires ! Les chorales d'enfants accompagnées par différents musiciens et professeurs du Conservatoire André Navarra ont fait guincher le public pour le plus grand bonheur des participants.

SPECTACLE AUX SENIORS | Le T2R a fait salle comble le 12 avril pour les 2 représentations de cirque acrobatique chinois offertes par la Ville aux Seniors. Durant tout le spectacle, les artistes de la troupe "Art Chine" ont ébloui le public par leur large éventail de numéros et par leur talent.



CRÉER SON PROPRE PAPIER ! | Dans le cadre des actions menées entre les écoles et les différents sites culturels de la ville de Charenton dites "Parcours culturels", l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages a accueilli mardi 12 avril une classe de CE2 de l'école Pasteur. Les enfants ont pu suivre la fabrication du papier et réaliser eux-mêmes une feuille avec de la pâte à papier sur tamis et ensuite imprimer eux-mêmes leurs initiales avec une technique d'impression par roulage d'encre colorée. Chaque enfant a pu repartir avec sa propre production et était ravi de cette initiation peu commune.



LE JEU DES 1000 EUROS | Plus de 450 personnes ont investi le T2R, le 13 avril dernier, afin d'assister ou de participer à l'enregistrement du jeu des 1000 euros. Celles et ceux qui souhaitent écouter sur France Inter les émissions enregistrées ce jour-là pourront le faire la semaine du 16 mai prochain.

OUVERTURE DU FESTIVAL DES HARMONIES | Le Festival des Harmonies s'est ouvert le 9 avril dernier avec la formation musicale de Maisons-Alfort. Un beau succès qui nous laisse impatient de découvrir la suite du programme !



◀ RETOUR EN IMAGES ▶



SPECTACLE DES ATELIERS SOCIO-CULTURELS DU SMJ | Tout au long de l'année scolaire, le service municipal jeunesse offre des activités culturelles variées à tous les charentonnais(es) dès l'âge de 6 ans avec, au programme, chant, danse urbaine, batterie, guitare/basse, théâtre et loisirs créatifs. Adultes et enfants, ont également l'opportunité de se produire sur scène comme, le 12 mars dernier, dans la salle de spectacle de l'Espace jeunesse avant, en fin d'année, de donner leur grand gala qui se déroulera sur la scène du T2R.

COMMÉMORATION EN MÉMOIRE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

| Le beau temps était de la partie pour accompagner la commémoration organisée par la Ville et l'Alliance Franco-Arménienne du Val-de-Marne en mémoire des près de 1,5 million de victimes du génocide arménien perpétré en 1915 par le gouvernement turc. Parmi les nombreux officiels qui avaient tenu à rendre hommage aux martyrs du "Medz Yeghern" (le grand crime), notons la présence de l'Ambassadrice d'Arménie en France, Son Excellence Hasmik Tolmajyan.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

| Les représentants des Municipalités de Saint-Maurice et de Charenton, des associations d'Anciens Combattants, de Résistants et de Déportés se sont réunis devant le Monument aux Morts de Saint-Maurice, le 21 avril dernier, pour rendre hommage et honorer la mémoire de celles et ceux qui ne revinrent jamais des camps de concentration.



CONCERT DU NOUVEL ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE | L'orchestre symphonique des grands élèves du Conservatoire municipal de musique André Navarra s'est invité, le 9 avril sur la scène du Théâtre des 2 Rives pour un spectacle musical. Placé sous la direction artistique de Nathalie Soulié, la cheffe d'orchestre invitée, les musiciens ont convié les spectateurs à un voyage musical où, grâce aux œuvres de Mozart à Dalila en passant par Saint-Saëns et Tchaïkovski, l'Orient est venu avec virtuosité à la rencontre de l'Occident.










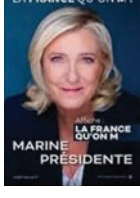






UN ASCENSEUR POUR TOUS ! | Pour améliorer le confort et l'accessibilité des logements et faciliter la vie quotidienne des locataires, Valophis, en collaboration étroite avec la Ville de Charenton-le-Pont, va installer d'ici fin 2024, 37 ascenseurs sur les résidences Bobillot et Sellier. Démarrés en janvier 2020, les 7 premiers ascenseurs ont été inaugurés et mis en service le 12 avril dernier en présence du Maire, du Député, de Chantal Durand, Vice-Présidente du Conseil Départemental, de Metin Yavuz, Président de Valophis et Farid Bouali, Directeur Général de Valophis et de nombreux habitants de la résidence Bobillot. Le montant total du programme s'élève à 10 millions d'euros. Il sera financé conjointement par le Conseil départemental du Val-de-Marne, Valophis et la Ville. Ce concours financier municipal est essentiel car il permet d'exonérer les locataires de toute participation à l'investissement.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les résultats

Les dimanches 10 et 24 avril 2022, les électeurs étaient invités à se rendre aux urnes dans le cadre des élections présidentielles. Retrouvez, ci-dessous, les résultats des deux tours au niveau national et à Charenton-le-Pont.

Résultats nationaux		Résultats à Charenton		1 ^{er} tour		Résultats nationaux		Résultats à Charenton		2 nd tour		
				Inscrits	Abstention					Inscrits	Résultats nationaux	Résultats à Charenton
48 747 876		19 864				12 824 149	26,31%	4 043	20,35%		48.752.500	19.874
35 923 727	73,69%	15 821	79,65%	Votants	Suffrages exprimés	35 140 636	97,82%	15 555	98,32%			
197 141 voix	0,56%	60 voix	0,39%			7 714 574 voix	21,95%	3 643 voix	23,42%			
802 588 voix	2,28%	252 voix	1,62%			616 614 voix	1,75%	250 voix	1,61%			
9 784 985 voix	27,85%	5 400 voix	34,72%			1 628 249 voix	4,63%	970 voix	6,24%			
1 101 643 voix	3,13%	224 voix	1,44%			1 679 359 voix	4,78%	1 144 voix	7,35%		18.779.64 voix	10.881 voix
8 135 456 voix	23,15%	1 389 voix	8,93%			268 965 voix	0,77%	91 voix	0,58%		58,54%	79,38%
2 485 757 voix	7,07%	1 926 voix	12,38%			725 305 voix	2,06%	206 voix	1,32%		13.297.760 voix	2827 voix
											41,46%	20,62%

BASKET BALL

Le JSF Nanterre vainqueur de La Lion's cup



© Hervé BELLENGER

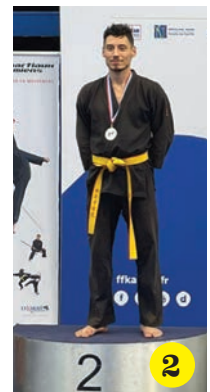
Après 2 ans d'interruption pour cause de pandémie de Covid-19, la Saint Charles Charenton/Saint-Maurice Basket-ball et le Lions Club ont eu à cœur d'organiser, les 17 et 18 avril derniers, l'édition française 2022 de la Lions' Cup. Deux jours durant, le public venu en nombre au complexe sportif Nelson Paillou, a pu voir s'affronter sportivement 6 des meilleures équipes françaises U15 masculines à savoir CTC Nord Ouest Vendée (85), CTC Sud Basket 93 (93), JSF Nanterre (92), Mulhouse PSAFTATT BA (68), Union Artois Elite Basket (62) et le club local, la Saint-Charles Charenton Saint-Maurice Basket-ball (94). La compétition s'est ouverte, le dimanche, sur les matches de poule, très disputés par les compétiteurs tous avides de remporter cette coupe pour leur équipe. Le lendemain a été consacré aux concours de tirs à 3 points, de meneurs et surtout aux phases finales qui se sont achevées sur la victoire du JSF Nanterre sur la Saint-Charles 63 points à 61. Evan Fournier, charentonnais évoluant dans le championnat NBA est passé saluer les participants.



CLUB LOTUS

Une belle saison

La saison sportive 2021-2022 a été couronnée de succès pour l'Association du Lotus-Viet Vo Dao - Qi Cong. Aux Championnats de France des Arts Martiaux Vietnamiens qui se sont déroulés en mars à Paris sous l'égide de la Fédération de Karaté, Nicolas Phung (1) a obtenu la médaille d'or en Quyen (mouvements codifiés) à mains nues et un titre de vice-champion en Quyen avec armes tandis que Benjamin Durand (2) a été médaillé d'argent en combat dans la catégorie senior moins de 68 kg. Un bel exemple à suivre pour les pratiquants du Lotus. Le succès ne concerne pas que les compétiteurs mais aussi les pratiquants de Qi Cong - Tai Chi qui ont été nombreux à suivre les cours et stages (3) dans une belle dynamique conviviale. Le Qi Cong est un art énergétique de santé millénaire qui permet de préserver la santé en renforçant l'organisme et en apaisant l'esprit. Cette discipline peut être pratiquée par chacun, à tout âge, sans impératifs de condition physique. Si vous désirez vous initier aux arts martiaux et au Qi Cong n'hésitez pas à les rejoindre.



Renseignements : 06 80 06 41 97
www.lotusvietvodoao.fr

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Ils sont 10, âgés de 11 à 15 ans et très motivés pour s'investir, pendant 2 ans, pour contribuer à la vie de la ville mais aussi faire leurs premiers pas sur le chemin de la citoyenneté. Ces 10 collégiens sont les nouveaux Conseillers municipaux des Jeunes officiellement installés dans leur mandat le 6 avril dernier.



Avant de rejoindre la salle du Conseil municipal pour procéder à l'installation officielle du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, les conseillers ont été reçus par le Maire, Rachel Gruber, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, et Léoli Matobo, Conseiller municipal en charge de l'accompagnement du CMJ.

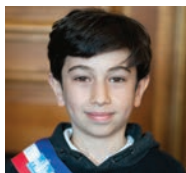


En présence de leurs parents, les jeunes Conseillers municipaux ont pris place dans la salle du Conseil municipal, comme leurs aînés. Un moment officiel qui n'a pas manqué de les impressionner et de leur montrer l'importance de leur mandat.

CMJ

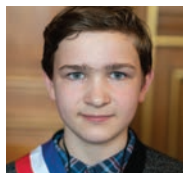
Le trombinoscope

Badge, écharpe, nos 10 Conseillers municipaux de la jeunesse sont prêts pour se lancer dans cette aventure citoyenne de 2 ans. Un programme dense les attend avec, à la clef, la satisfaction d'oeuvrer pour leur pairs et de devenir un citoyen de demain actif et éclairé.



ALEXIS CHETBOUN

11 ans
Élève de 6^e
Collège Notre-Dame-des-Missions



AMAURY LUCCHINI

13 ans
Élève de 4^e
Collège Notre-Dame-des-Missions



KATIA CRESPEAU

13 ans
Élève de 4^e
Collège Notre-Dame-des-Missions



NEELA RAMSAMY

11 ans
Élève de 6^e
Collège la Cerisaie



RAPHAËL DURAND

13 ans
Élève de 5^e
Collège la Cerisaie



MARIAMA SINE

15 ans
Élève de 3^e
Collège la Cerisaie



MÉLANIE FORCARD

12 ans
Élève de 5^e
Collège la Cerisaie



ALYSSA UNG

11 ans
Élève de 5^e
Collège Notre-Dame-des-Missions



BERNOÛT LONGUEVE

13 ans
Élève de 5^e
Collège Notre-Dame-des-Missions



LÉOPOLD VAUGON

13 ans
Élève de 4^e
Collège la Cerisaie



[Léoli MATOBO]

Conseiller municipalen charge de l'accompagnement
du Conseil Municipal des Jeunes

Depuis sa création en 2003, le Conseil Municipal des Jeunes émane d'une double volonté de l'équipe municipale : tout d'abord, forger des citoyens de demain éclairés et conscients de leurs droits comme de leurs devoirs, mais aussi permettre aux jeunes Charentonnais d'intervenir concrètement dans la vie de leur commune. Dans ce cadre, le CMJ a pour objectif premier de leur offrir un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie. Parallèlement, il a pour vocation d'accueillir avec bienveillance et pédagogie une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de la commune ville et de leur permettre ainsi de proposer des actions pertinentes pour tous les habitants et cette génération d'usagers en particulier. Dans la lignée des élus qui nous ont précédés sur cette mission, et après avoir été moi-même membre du CMJ, je travaille avec Rachel Gruber, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, pour accompagner ces nouveaux jeunes conseillers et, à travers eux tous les jeunes Charentonnais, dans leur apprentissage citoyen et d'encourager leur participation à la vie démocratique de Charenton.

C'EST EN COURS !

Rénovation de la voie verte de l'avenue de Gravelle

Suite au sondage réalisé auprès des Charentonnais sur leur pratique du vélo sur la ville en 2021, de nombreux usagers s'étaient émus de l'état de la piste cyclable parisienne longeant l'avenue de Gravelle et le Bois de Vincennes alors que celle-ci est fortement empruntée. A la suite, le Maire de Charenton avait relayé cette problématique auprès de son homologue du 12^e arrondissement. Emmanuelle Pierre-Marie, partageant le même constat, s'était alors engagée à rapidement lancer un chantier de rénovation de cette voie cyclable. Un premier tronçon, courant jusqu'à la route de Reuilly, vient ainsi d'être entièrement rénové et du stationnement vélo a été implanté. Deux autres sections devraient suivre à partir de juin pour sécuriser l'ensemble de la piste et la rendre plus praticable.



INITIATIVE



Parce que tout le monde est concerné par les enjeux de mobilité, et afin de montrer l'exemple, le personnel municipal et les élus se mobilisent ! Pour la première fois, un Challenge Mai à Vélo est organisé par la mairie. L'objectif ? Inciter à utiliser le vélo au maximum durant tout le mois. Les kilomètres de chacun seront cumulés et les cyclistes les plus assidus récompensés !

L'idée vous intéresse ? Vous aussi vous voulez lancer un challenge à votre échelle (association, entreprise, école) ? C'est possible !

Information et inscriptions : <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/>

Pour rappel, le 14 mai, Charenton organise la Fête du Vélo.

Ce jour-là, la Ville vous donne rendez-vous place Aristide Briand. Au programme, retrouvez la bourse aux vélos que vous aviez plébiscitée l'an passé (10h-12h30 dépôt, 14h-17h vente), l'atelier d'auto-réparation et de marquage, des balades à bicyclette (sur inscription), des animations ludiques et festives et des ateliers pour les enfants. Il sera également possible de découvrir l'offre Vélib' et de tester un vélo électrique de 10h à 13h et de s'informer toute la journée auprès du stand municipal d'information et de l'association Paris en Selle.

**Programme détaillé sur Charenton.fr
et au 01.46.76.47.43**

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La ressourcerie éphémère

La ressourcerie éphémère de La Pagaille s'installe tous les mercredis et samedis après-midi, du 4 au 21 mai à la Verrière (6 place Henri d'Astier) de 13h30 à 17h pour collecter les objets qui ne vous servent plus et leur donner une seconde vie. Vous pourrez y apporter tous les objets du quotidien qui peuvent resservir (livres, vêtements, vaisselles, bibelots, jouets, appareils électriques, meubles...). L'équipe peut même vous aider à les descendre de chez vous !

De nombreux ateliers pour enfants et adultes seront proposés durant les collectes et une grande braderie solidaire sera organisée samedi 21 mai de 14h à 18h. Vous pourrez venir y piocher à petit prix tout ce qui aura été déposé les semaines passées, ou juste flâner et profiter des nombreuses animations.

Découvrez le programme...

- mercredi 4 mai : Construction d'une gameboy et d'une piñata géante
- samedi 7 mai : Fabrication d'objets en métal grâce à une forge itinérante et créations en papier mâché
- mercredi 11 mai : Construction d'une gameboy et d'une piñata géante
- samedi 14 mai : Fabrication d'objets en cuir et jeux autour du réemploi
- mercredi 18 mai : Fabrication d'ustensiles de cuisine zéro déchet et de cahiers en papier recyclé
- samedi 21 mai : Grande braderie, créations musicales, jeux de bornes arcades en matériaux recyclés, goûter partagé.



LE COMPOSTAGE

Un geste responsable qui s'impose dans notre quotidien

Paris Est Marne & Bois et Charenton avaient inauguré, le 14 septembre dernier, le premier point d'apport volontaire de biodéchets mis en service à l'intention des particuliers. Cette offre permet aux Charentonnais de trier leurs déchets alimentaires, puis de les porter dans un point de collecte dédié d'où ils partiront alimenter des méthaniseurs pour produire du gaz vert, puis d'être épandus, sous forme de granulats, sur des champs. Face au succès rencontré par cette implantation non loin de l'école Desnos, deux nouveaux points d'apports volontaires ont été mis en service devant les écoles Valmy et Pasteur. Cette actualité donne au *Charenton magazine* l'occasion de revenir sur le développement du compostage en zone urbaine.

Collecte des biodéchets

Outre les points d'apports volontaires cités précédemment, les Charentonnais peuvent également déposer leurs déchets organiques (tous les restes de repas) chaque mercredi et samedi au marché du Centre ou encore, sous réserve de prévenance de l'association "Les Semeurs du Pont", bénéficier des composteurs présents dans les jardins partagés du parc de Conflans et du square Paul Eluard. Attention, ici les restes tels que

la viande, le poisson ou le fromage ne sont pas admis. Enfin, Paris Est Marne&Bois met gratuitement à la disposition de chacun des composteurs et lombricomposteurs sur simple demande par mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01.48.71.59.13.



Les déchets végétaux

Dans cette politique environnementale, les déchets végétaux ne sont pas oubliés. Outre les déchèteries du territoire qui peuvent accueillir les grands volumes de déchets issus de tonte, coupe d'arbres et arbustes, etc... les habitants sont invités à se rendre

à l'entrée du cimetière Valmy pour déposer leurs déchets végétaux.

A l'avenir, il est prévu que ce type de dispositif soit également mis en place rue de la Mairie et au cimetière ancien.

Les végétaux déposés sont, ensuite pris en charge par les équipes du service municipal Nature et Jardins afin d'être compostés "dans les règles de l'art" parmi les déchets végétaux recueillis lors de l'entretien des espaces verts de la ville. A l'issue du processus, le compost naturellement produit servira à la création de nouveaux semis, à remplir des pots de compositions végétales ou encore à enrichir les sols.

Le compostage s'apprend dès le plus jeune âge

Les jeunes Charentonnais sont sensibilisés à la collecte des déchets végétaux et au compostage dès la maternelle grâce à des ateliers thématiques et à l'installation de composteurs pédagogiques notamment dans les centres de loisirs Conflans, Cerisaie, Valmy, 4 Vents, Champ des Alouettes et, plus récemment, Aristide Briand.

Une manière ludique de prendre conscience de l'importance de ces gestes au quotidien.

AVENUE JEAN JAURÈS ET RUE DE VERDUN



De nouveaux espaces plantés

Dans le cadre de la réhabilitation du tronçon de l'**avenue Jean Jaurès** situé devant les structures sportives et le marché du centre, la Ville a également procédé à l'aménagement de nouvelles jardinières en pleine terre. Celles-ci accueillent désormais des vivaces et deux types de bouleaux : des *Betula albosinensis* 'Septentrionalis', arbre originaire de Chine et des *Betula utilis* 'Doorenbos' connus sous le nom de bouleau blanc de l'Himalaya.

Prochainement, d'autres jardinières, similaires à celle dernièrement installée rue du Port aux Lions, seront créées à la place des barrières Vauban devant l'école Aristide Briand dans le cadre du plan Vigipirate. Parallèlement un nouvel espace de plantation, **dans la rue de Verdun** a été réalisé. Ces actions s'inscrivent dans le programme de végétalisation de la ville, de réduction des îlots de chaleur, d'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité.



CONCOURS

Balcons et jardins fleuris

Le concours des balcons et jardins fleuris revient pour son édition 2022 avec ses 4 traditionnelles catégories : balcons et terrasses, immeubles collectifs, jardins privatifs et commerces.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.charenton.fr ou via les bulletins disposés dans les principaux accueils de la ville et le resteront jusqu'au 12 juin.

N'hésitez pas à participer à ce concours convivial qui permet, chaque année, de démontrer combien chacun, à son niveau contribue aux côtés de la Ville à l'embellissement du cadre de vie et à la défense de la biodiversité.

A ce propos, n'oubliez pas que, depuis l'an dernier, le règlement a été modifié. Dans ce cadre, pour cette nouvelle édition, il sera à nouveau demandé aux participants de pratiquer un jardinage naturel prenant en compte toutes les dimensions d'une gestion écologique respectueuse de l'environnement.

Tous les types de plantations naturelles sont acceptés sans exception mais les jardiniers amateurs doivent privilégier les plantes locales, veiller à préserver la biodiversité, en utilisant uniquement des moyens écologiques pour lutter contre les nuisibles et les herbes non désirées. Ils devront, enfin, autant que possible privilégier le recyclage et le compostage.

Renseignement au 01.46.76.48.12.



CONF'OPRO

Mobiliser sa copropriété dans une démarche de rénovation énergétique

La Ville organise, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, sa première conférence en faveur des copropriétés qui s'inscrivent dans une démarche de rénovation énergétique.

Cet évènement concerne prioritairement les copropriétaires, conseils syndicaux, syndicats de copropriétés et gestionnaires de biens.

Animée par un expert, cette rencontre permettra aux participants de s'informer sur les démarches à effectuer dans le cadre de leur projet de rénovation, sur le contexte réglementaire ainsi que sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier.

Cette conférence se déroulera le jeudi 23 juin 2022 à 18h30. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Inscription gratuite par mail à l'adresse habitat@charenton.fr

Comprendre le budget 2022

Le budget 2022, adopté en Conseil municipal le 6 avril 2022, compose avec une situation sanitaire encore fragile, un contexte national et mondial tendu. Il a aussi été élaboré dans un esprit de maîtrise des finances publiques tout en permettant des investissements favorisant la qualité de vie des Charentonnais.



Les chiffres du budget à retenir

13.225.022 €
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

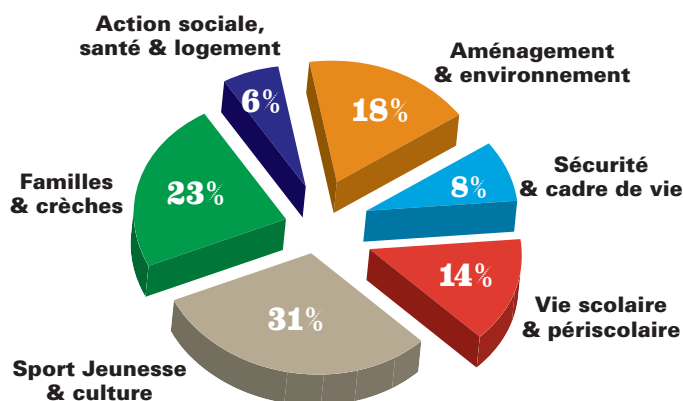


Patrick SEGALAT
Maire-Adjoint chargé des finances, de la prospective financière et des ressources humaines

64.584.414 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget permettant de faire fonctionner les services municipaux au quotidien



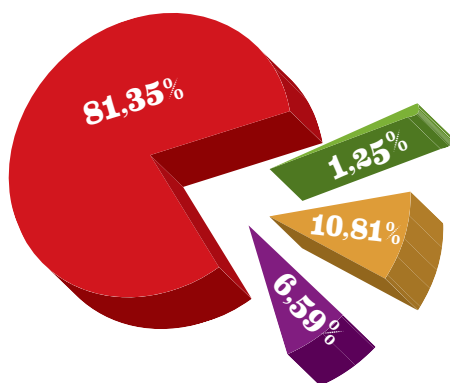
Le budget 2022 a été bâti prudemment en tenant compte non seulement du contexte complexe auquel les collectivités sont confrontées mais également de la nécessité de financer, dans la durée, les investissements en cours et futurs. Malgré les impacts générés par la crise sanitaire, les turbulences économiques et les incertitudes internationales liées à la guerre en Ukraine, la Municipalité maintient le cap pour améliorer le présent et préparer l'avenir.

Nos efforts en matière de gestion des services municipaux et la maîtrise de nos dépenses nous permettent de préserver nos marges de manœuvre financières. Cette ligne de conduite nous permet d'autofinancer nos projets sans recourir à l'emprunt. De plus, les tarifs des services et des prestations restent constants. En parallèle, nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition au même niveau qu'en 2021. Nous sommes aussi vigilants quant à l'augmentation des prix de l'énergie dont nous avons, pour l'instant, contenu les effets, car nous faisons appel à des groupements de commande pour limiter les coûts d'achat de l'électricité et du gaz notamment. Notre politique de développement durable vise à réduire notre empreinte carbone mais aussi à contenir nos dépenses. Ainsi, les investissements sur notre Contrat de Performance Énergétique (CPE) concernant les bâtiments communaux et l'éclairage public entraînent une réduction de nos consommations tout en préservant l'environnement.

64.349.439 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les principales sources constituant le budget



- **Produits de la fiscalité (fiscalité directe et autres taxes)**
52.349.197€ soit 81,35%
- **Dotations et participations (DGF, dotations de compensations)**
4.237.571€ soit 6,59%
- **Produits de services (Recettes scolaires, périscolaires ...)**
6.953.889 € soit 10,81%
- **Autres : 808.782 € soit 1,25 %**

Notre volonté est de poursuivre l'amélioration des services aux Charentonnais. 2022 verra ainsi l'aboutissement de projets majeurs comme la rénovation de la piscine, le lancement de projets structurants autour du plan vélo, le confortement de nos actions en matière de sécurité et de vidéoprotection. La solidarité avec nos concitoyens sera aussi prioritaire grâce aux multiples initiatives du Centre Communal d'Action Sociale.

Baisse de la dotation versée par l'Etat et maintien à un haut niveau des contributions aux fonds de péréquation
Perte cumulée pour la ville depuis 2012 de 46.147.000 €
18.424.000 € pour les dépenses de péréquation (FPIC et FSRIF)
27.723.000 € pour la Dotation Globale de Fonctionnement

Les principaux projets 2022

13.225.022 €

seront investis dans des dépenses d'équipements avec plusieurs opérations significatives.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE :

1.515.751 €

- Travaux d'étanchéité dans plusieurs écoles (Maternelles Valmy, Port aux Lions, Conflans, Cerisaie ...)
- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de ravalement et de traitement d'air de l'école élémentaire Aristide Briand 1^{ère} phase : 50.000 €

SPORTS JEUNESSE CULTURE :

2.819.911 €

- Rénovation de la Piscine et du Palais des Sports : 2.191.150 €
- Maîtrise œuvre pour la réhabilitation du terrain de foot : 50.000 €

FAMILLE SOLIDARITÉ ET SENIORS :

829.741 €

- Participation au financement des ascenseurs du quartier Bobillot : 275.000 €
- Programme accessibilité PMR : 150.000 €

PATRIMOINE CADRE DE VIE

ET SÉCURITÉ :

7.815.051 €

- Plan Vélo : 1.100.000 €
- Acquisition de locaux commerciaux dans le cadre du droit de préemption : 795.000 €
- Contrat de performance énergétique sur l'éclairage public : 700.000 €
- Maîtrise d'œuvre et aménagement de l'espace public devant le 14/16 rue Victor Hugo : 515.000 €
- Modernisation du centre de supervision urbaine et du réseau de vidéoprotection (sécurité publique) : 290.781 €
- Aménagement de voirie rue du Pont : 200.000 €
- Création d'un nouvel espace vert en centre-ville (études) : 100.000 €
- Maîtrise d'œuvre dans la perspective d'embellir et de verdier le quartier Coupole-Place des Marseillais : 50.000 €
- Quai des Carrières angle rue du port aux Lions : aménagement voirie & végétalisation : 28.000 €

Pour une Ville Solidaire

Subventions aux associations :

790.850 €

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale :

1.200.010 €

Pour une Ville Durable

Une ligne budgétaire de

485.500 €

est prévue pour mener des initiatives en faveur de l'environnement (investissement)

Une gestion saine des finances de la ville en évitant de recourir à la dette

Grâce à une bonne maîtrise de ses dépenses et sa réserve de trésorerie constituée au fil des ans, Charenton met au cœur de son action l'autofinancement. Ses grands projets sont réalisés sans faire appel à l'endettement. A la fin de l'année 2021, l'encours de Charenton sera descendu à 3 589 656 € alors qu'il atteignait presque 30 000 000 € en 2005.

La dette par habitant était à Charenton au 31 décembre 2021 de plus de 11 fois inférieure à celle des communes françaises de même taille avec un niveau de 119€ par habitant. Ce faible niveau de dette permet à la ville de payer un niveau très faible en charges d'intérêts. Ainsi les dépenses de fonctionnement BP 2022 de la ville sont utilisées à rendre entièrement "le service" à la population (2 140€ contre 1 196€ pour la dernière moyenne nationale connue).

22,52%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE

29,19%

TAXE FONCIÈRE BÂTIE

soit 15,44 % (taux communal 2020) + 13,75 % (taux départemental 2020)

18,07%

TAXE D'HABITATION



***Lors du Conseil municipal du 6 avril 2022,
les élus ont voté en faveur de la stabilité de la part
communale des taux d'imposition.
Cette part est inchangée depuis 2010.***

La loi de finances pour 2020 a prévu à compter de 2021, pour le bloc communal, la suppression du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, et sa compensation par la part départementale de la taxe foncière sur le foncier bâti, affectée d'un coefficient correcteur. Cette réforme a débuté en 2018 avec la mise en place d'un dégrèvement progressif pour certains contribuables sous conditions de ressources, ils représentaient 80% des foyers à l'échelle nationale. Ainsi, en 2020, les ménages concernés ne payaient plus de taxe d'habitation sur les résidences principales.

Les ménages qui restaient assujettis à cet impôt ont ensuite bénéficié d'un premier dégrèvement de 30 % en 2021, et bénéficieront d'un second dégrèvement de 65 % en 2022. La taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement supprimée en 2023. Ce vote du Conseil municipal du 6 avril dernier maintient donc le taux de taxe d'habitation à 18,07%.

Ainsi, en 2022, le taux de référence communal de taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à la somme des taux communaux et départementaux appliqués en 2021 sur le territoire de la commune. Il est donc pour la Ville de 29,19 % soit 15,44 % (taux communal 2020) + 13,75 % (taux départemental 2020).

A noter

La taxe foncière s'applique à tous les biens immobiliers situés en France et chaque propriétaire la paie. C'est le dernier impôt local perçu par les collectivités territoriales. Pour calculer le montant de la taxe foncière, il y a deux éléments qui rentrent en compte : le taux d'imposition qui est fixé par la collectivité (il est inchangé à Charenton) et la base d'imposition fondée sur la valeur locative du bien, évaluée par la Direction Générale des Finances Publiques. Chaque année, elle est revalorisée en fonction de l'inflation sur la base de l'ICPH (Indice des prix à la consommation harmonisé). En 2022, la revalorisation atteint 3,4%. Ce qui explique pourquoi, malgré la volonté de la Municipalité de maintenir la stabilité des taux d'imposition, la facture va augmenter en 2022 pour les Charentonnais assujettis à la taxe foncière.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les Conseils de quartier prennent leurs marques

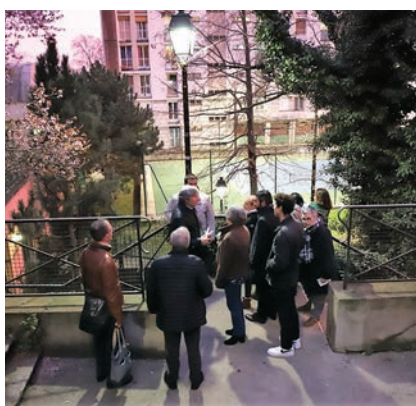
Depuis le 11 décembre 2021, les Charentonnais disposent de nouveaux espaces participatifs dans lesquels s'exprimer et se rencontrer : les conseils de quartier. Chacun d'entre eux se compose de 20 habitants et de deux élus référents. Sur chacun des quartiers de la Ville, Centre, Le Pont, Bercy, Valmy et Pasteur, les conseillers ont initié, il y a quelques mois, un parcours d'installation, durant lequel, ils ont pu se sensibiliser à leurs nouveaux rôles, préciser les raisons de leur engagement, découvrir les sujets et les espaces de la ville méritant leur attention, réfléchir aux projets à construire en partenariat avec la Municipalité.

Les diagnostics exploratoires

Les conseillers de quartier charentonnais se sont prêtés au jeu et ont réalisé des "diagnostics exploratoires" sur la Ville. Il s'agit d'une méthode d'observation participative qui s'appuie sur une balade au cœur d'un territoire, pendant laquelle habitants et élus visitent ensemble le quartier afin d'élaborer un diagnostic commun. Ils relèvent ses atouts, ses faiblesses, ses problèmes, enjeux et/ou besoins et les discutent.

Le quartier Pasteur a ouvert le bal, le samedi 12 mars suivi par les quatre autres conseils jusqu'au 30 mars. Par tous les temps, durant un peu plus d'une heure et demi,

les conseillers de quartier ont parcouru leur secteur respectif et relevé les points qui leur semblaient essentiels tour à tour pour louer un aménagement, envisager des projets de plus grande ampleur pour améliorer le quotidien de tous. Ce fut, enfin, une occasion conviviale d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble, à mettre en place, en somme, les bases de ce mandat de 2 ans.



Calendrier des réunions plénières

Les réunions plénières des conseils de quartier se tiennent deux fois par an. Elles sont ouvertes à toutes et tous et permettent de restituer le travail réalisé au cours du semestre écoulé. Vous avez la possibilité d'y assister et de venir échanger avec vos conseillers et élus de quartier.

Elles se tiendront les jours suivants à 19h :

QUARTIER PASTEUR
lundi 20 Juin
école élémentaire Pasteur

QUARTIER VALMY
jeudi 23 juin
école élémentaire Valmy

QUARTIER BERCY
mardi 28 Juin
espace Jeunesse

QUARTIER DU PONT
jeudi 30 juin
espace Toffoli

QUARTIER DU CENTRE
mercredi 6 juillet
école Briand

Les réunions de restitution



Suite aux diagnostics exploratoires réalisés par vos conseillers, des échanges se sont tenus sur chacun des cinq quartiers afin de lister et de préciser l'ensemble des points relevés et leurs intérêts. Certains sujets nécessitant l'intervention des services municipaux, d'autres relevant des compétences d'autres collectivités, d'autres encore permettant une réflexion croisée entre élus et conseillers pour l'émergence de nouveaux projets municipaux. Ces rencontres ont permis à la fois l'échange d'informations mais aussi l'instauration d'une réflexion partagée sur l'amélioration

du quotidien. Armée d'une carte géante, de gommettes, post-it et autres outils essentiels aux échanges, les conseillers se sont concertés pour déterminer quels étaient les points méritant que l'on s'y arrête. Les synthèses de ces échanges seront partagés notamment lors des réunions plénières à venir.

Ces réunions, enfin, ont été l'occasion d'élire les membres des équipes d'animation.

Suivez l'actualité

des conseils de quartier

rendez-vous sur
lafabriquecitoyenne.charenton.fr



Permis piéton et vélo

Entre le 12 et le 22 avril, 207 enfants de niveau CM1 ont pu être sensibilisés par la police municipale sur les dangers de la route, la compréhension des panneaux de signalisation ainsi que sur la pratique sécurisée du vélo et des déplacements à pied, sous la voûte du Commandant Delmas et Place Briand.



L'application App'table

Une nouvelle application de consultation des menus est désormais disponible sur le site internet, rubrique Famille/Restauration : <https://apptable.elior.com/connexion>.

Cette nouvelle plateforme se veut plus moderne, plus simple et plus complète avec de toutes nouvelles fonctionnalités. En cliquant sur les composants du menu consommé par votre enfant, vous pourrez consulter les ingrédients, le classement du nutriscore et les allergènes. Vous y trouverez aussi des recettes, des articles sur l'environnement, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la nutrition et la santé. Les animations proposées aux enfants pendant le temps du déjeuner y sont également présentées.



Les classes Découvertes 2022

Onze classes (193 enfants) de tous niveaux (CP au CM2) ont déjà pu découvrir le plaisir et la joie de la classe découverte après deux années marquées par la crise sanitaire et l'absence de voyage scolaire.

Les quatre classes de l'école Briand de niveau CM parties à Thizy ont été accueillies dans un domaine et ont ainsi pratiqué les activités de la ferme et le poney.

Les trois classes de Desnos ont pu pratiquer la pêche, le jeu de palet et les danses bretonnes dans le Golfe du Morbihan.

Les quatre classes de Valmy ont découvert les joies du milieu marin. Deux classes ont pu découvrir la rade de Lorient, le port de la cité de la voile "Eric Tabarly" et la pêche. Deux autres classes ont profité de la beauté des châteaux de la Loire.

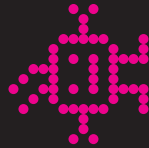
Enfin, quatre classes de Pasteur partiront en mai. Deux classes feront du char à voile et des ateliers de cerf-volant et deux autres classes partiront visiter le château de Brannay dans l'Yonne.

Séances de sensibilisation sur le harcèlement

Stéphanie Cini, Commandant de Police et numéro 2 du Commissariat de Charenton-le-Pont, a animé avec beaucoup de plaisir treize séances de sensibilisation sur le harcèlement et le cyberharcèlement, auprès de 291 élèves de CM1/CM2 (13 classes), entre le 5 et le 22 avril.

Elle a questionné les enfants sur leur représentation du harcèlement, ses causes et ses conséquences tant sur le plan psychologique que pénal. Elle a également rappelé la responsabilité individuelle et collective lorsqu'un camarade est victime de harcèlement par un de ses pairs.

Les enfants ont pu s'exprimer en confiance sur cette thématique, en particulier leurs usages des réseaux sociaux.



Retour des médiateurs d'Optima



Depuis 2018, la Ville fait appel, 7 mois par an, aux équipes d'animateurs de rue de l'association Optima afin d'améliorer, dans certains secteurs, la cohésion sociale, le cas échéant prévenir d'éventuels conflits et, plus largement, contribuer au vivre ensemble grâce au dialogue et à la concertation.

Ces éducateurs sont de retour sur notre territoire depuis le 7 avril et jusqu'à l'automne. Ils sillonnent les rues charentonnaises 3 jours par semaine en fin de journée. Vous les reconnaîtrez à leur tee-shirt jaune.



L'espace Art et Liberté, c'est "CLAS" !

Le Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité est développé depuis plusieurs mois par les équipes du Centre Communal d'Action Sociale en faveur de collégiens de 6^e et 5^e de la ville qui ont besoin de retrouver confiance en eux pour mieux s'épanouir dans l'environnement scolaire. Outre un appui méthodologique, le CLAS est aussi l'occasion pour ses jeunes de participer à des rencontres avec des professionnels et diverses activités.

Dans ce cadre, ils ont été invités à visiter l'exposition "Quand l'art nous regarde" qui se tenait du 17 mars au 16 avril derniers à l'espace Art et liberté.

Cette visite a été suivie par un atelier créatif intitulé "Portraits à l'aveugle".

Au cours de ce moment, les enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité et réaliser une œuvre inspirée par le style de Fernand Léger.

Un banc de l'amitié à Anatole France

Le 30 mars 2022, le banc de l'amitié décoré par les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire Anatole France a été inauguré par le Maire. Les enfants avaient préalablement tourné un reportage sur le thème de l'amitié présenté lors de cette inauguration. Ce visionnage a été suivi par une scénette jouée par les enfants qui expliquait l'utilisation du banc de l'amitié.



Atelier d'art floral intergénérationnel

12 enfants de CE1 de l'école élémentaire Valmy, accompagnés d'une dizaine de personnes âgées de la Résidence autonomie Jeanne d'Albret, ont partagé, l'après-midi du mercredi 13 avril. Au programme : découverte de l'art Floral, un atelier animé par l'équipe du service municipal Nature et Jardins. Petits et grands ont pris plaisir à partager ce moment créatif et le goûter qui leur avait été préparé. Chaque enfant est reparti avec, en cadeau, un livre.



Une actualité riche pour le collège La Cerisaie

Journée du 5 avril : sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin

Dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme et de la sensibilisation à l'orientation, chaque classe de 3^e a reçu deux cheffes d'entreprise qui sont venues présenter leurs parcours personnels. Cette initiative, très appréciée par les collégiens a été menée en partenariat avec l'association 100.000 entrepreneurs..



Atelier aux archives départementales

Les classes de 4^e A et 4^e E du collège La Cerisaie ont participé à un atelier organisé spécialement pour eux avec les équipes des archives départementales et à la demande de leur professeur d'histoire, Nathalie Baron, sur le thème de Charenton sous la Révolution Française. Ils ont ainsi eu l'occasion de découvrir des documents d'archives originaux sur l'histoire de leur commune.

En bref...

Résultats sportifs

- Les grimpeurs de l'AS escalade ont obtenu la médaille d'argent académique
- Les danseuses de l'AS danse sont arrivées en tête du concours départemental le 13 avril. Elles sont premières au niveau académique. Elle concourront au niveau national du 17 au 20 mai à Troyes.

Concours de Unes

Le 22 mars, la classe de 4^e E a participé au concours de Unes organisé par le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information dans le cadre de la semaine de la presse à l'école. Les élèves ont travaillé sur des dépêches de l'AFP afin de constituer leur une dont le thème devait être centré sur l'Europe. Les élèves n'ont finalement pas obtenu de prix mais ce fut une expérience très positive. Après ce concours la classe a eu la chance de recevoir Maïna Sicard-Cras jeune journaliste de France 3 Pays de la Loire venue leur présenter son métier.



Journée mémorielle

Le jeudi 10 mars après-midi, les élèves de la classe de 3^e D accompagnés de leur professeur d'histoire, Sandra Foliguet, ont participé à la journée mémorielle organisée, comme chaque année par l'Union Départementale des Anciens Combattants. Pour cette nouvelle édition, l'association souhaitait leur faire découvrir le mémorial du Mont Valérien et la Cascade des Fusillés au Bois de Boulogne.



Des dates à retenir

- Spectacle (théâtre, chorale, danse)
Vendredi 3 juin à 20h au T2R
- Spectacle de danse
Vendredi 10 juin à 20h30 au T2R
- Journée Portes ouvertes
Samedi 18 juin en matinée

EMPLOI

Grand succès pour le 2^e job dating mauritio-charentonnais



La Ville de Charenton-le-Pont œuvre sans relâche dans le domaine de l'emploi depuis plusieurs années. Orientation, accompagnement, formation, mise en relation avec les entreprises créatrices d'emploi sont les priorités confiées à sa Direction de l'Economie et de l'Emploi. Dans ce cadre, la Municipalité, en partenariat avec la Ville de Saint-Maurice, organise depuis peu des forums de l'emploi. Le dernier en date, dédié aux métiers du social et de l'animation, s'est déroulé le 31 mars dernier, à l'Espace Toffoli. Le succès rencontré par ce rendez-vous de l'emploi et son bilan montrent le besoin prégnant auquel ce type d'événement répond tant pour les recruteurs que pour les personnes en recherche d'emploi.

Pour preuve, 17 stands animés par des collectivités locales, EHPAD et maisons de retraite médicalisées, sociétés de services à la personne, associations de soutien aux personnes âgées dépendantes, clinique avaient répondu présent à l'invitation des deux villes. De même, 200 personnes sont venues se présenter pour des postes ou se renseigner. Le jour-même des rendez-vous pour lancer des processus

de recrutement étaient pris. Qu'ils aient participé pour trouver un emploi ou simplement se renseigner auprès de la Mission Locale et Pôle Emploi de Maisons-Alfort, les demandeurs d'emploi sont repartis convaincus par l'utilité de cet événement. Pour autant, le travail des équipes de la Direction de l'Economie et de l'Emploi s'effectue surtout au quotidien au plus près des usagers.

Si vous souhaitez les contacter pour qu'ils vous conseillent dans vos démarches, n'hésitez pas à les contacter au 01.46.76.50.00, via le mail emploi@charenton.fr, ou en vous rendant (sur rendez-vous) à la DEE - 12, rue du Cadran

RENDEZ-VOUS

Salon des projets pro pour booster sa réussite !

"Saisir des opportunités et être accompagné par le bon professionnel." C'est la promesse du salon ! Vous avez le projet de trouver un emploi, faire évoluer votre carrière, créer ou développer votre activité, le salon s'est entouré des meilleurs pour vous proposer une édition 2022 à la hauteur de vos attentes. De plus, grâce à la plateforme digitale de mise en relation professionnelle, les visiteurs obtiendront, au salon, un rdv pour aller plus loin avec l'exposant. Vous pourrez également bénéficier d'un suivi post salon, pour maintenir votre dynamique.

Organisé par Booste Ta Réussite, le salon est soutenu par ses partenaires historiques dont l'établissement public territorial Paris Est Marne&Bois.

Au programme le 4 juin :

- Le parcours intuitif du salon vous permettra de progresser sereinement au sein des 7 pôles : idé-orientation, formation, développement personnel, emploi et jobdating, espace conférence, espace « chill » (détente), découverte/innovation.
- Plus de 60 exposants seront présents pour informer et proposer du concret au public, à savoir un rdv pour

aller plus loin (entretien d'embauche, inscription à une formation...)

- 16 conférences animées par des experts de renom pour partager leur savoir et leurs bonnes pratiques, sur des sujets très variés : communication, développement personnel, création d'entreprise, levée de fonds, se lancer dans l'humour et produire son show, la prise de décision, les codes pro pour décrocher un emploi et développer sa carrière, se lancer dans la musique et vivre de sa passion.
- 18 ateliers pratiques pour acquérir du savoir et développer des compétences sur l'entrepreneuriat (réaliser un business plan, plan de trésorerie...), l'emploi (CV, préparation entretien d'embauche...), développement personnel (prise de parole, gestion de stress et de ses émotions...).

L'entrée est gratuite.

Pour participer, télécharger son pass sur : www.btr.site/salon-professionnel-projets-pro/

A noter : Vous êtes une entreprise, un commerçant, un artisan et vous souhaitez être présent sur le salon, vous pouvez contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.03 ou via le mail emploi@charenton.fr

Le salon des projets pro

4 juin 2022 de 9h à 18h
au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne

Renseignements
www.btr.site rubrique salon pro

NOUVEAU

Ce commerce, vous allez l'adopter "les doigts dans le nez" !



Une boutique à nulle autre pareille à Charenton

"Je suis Charentonnais depuis 13 ans et je suis très attaché à «ma ville» où je vis avec mon fils de 7 ans", explique Julien Chastel. "Après avoir travaillé et évolué pendant 18 ans pour un imprimeur, j'ai décidé de me lancer et de créer mon propre projet dans une ville et un secteur qui me tiennent à cœur. Mon idée, je l'ai travaillée plus d'un an car je souhaitais apporter une vision différente axée sur une offre et une ambiance qui répondent aux besoins des clients que ce soient les adultes ou les enfants."

C'est ainsi que la boutique "Les doigts dans le nez" propose un concept complet depuis la définition des univers (habillements, loisirs extérieurs et intérieurs) jusqu'à l'aménagement du magasin par thématiques en passant par la sélection des marques ou des produits ainsi que les jours et horaires d'ouverture. *"Pour construire les bases de ce commerce, je me suis fié à mon expérience personnelle de père de famille charentonnais et j'ai beaucoup échangé avec mes connaissances. J'ai acquis la conviction qu'il y a une grande attente pour voir s'implanter une boutique comme la mienne et le fait que la Ville ait choisi mon dossier semble me donner raison».*

Maintenir la dynamique commerciale de la ville et favoriser la diversification de l'offre proposée sur son territoire sont deux priorités que l'équipe municipale s'est assignée pour ce mandat et pour lesquelles le Conseil municipal lui a donné les moyens juridiques d'y parvenir. Grâce à cette politique volontariste, un nouveau magasin dédié à l'univers des enfants a ouvert ses portes au 2, rue du Général Leclerc : "Les doigts dans le nez".

Charenton active dans sa dynamique commerciale

Depuis le Conseil municipal du 26 mai 2021, la Ville a officiellement la possibilité d'acquérir les murs de locaux commerciaux dans le secteur du centre-ville (rayon de 300 mètres autour de la place Aristide Briand) et de la rue de Paris semi-piétonne. L'objectif de cette démarche est de lutter efficacement contre la vacance commerciale, d'encourager l'amélioration et la diversification de l'offre commerciale, et, enfin, de garantir une activité commerciale ou artisanale qualitative qui réponde aux attentes des usagers et qui s'inscrit dans une logique de développement durable.



C'est dans ce cadre que, lorsque le local commercial auparavant occupé au 2 rue du Général Leclerc par une pharmacie a été mis en vente, la Ville s'est portée acquéreur en date du 7 octobre 2021 puis a immédiatement lancé un appel à manifestation d'intérêt. Trois offres ont ainsi été réceptionnées en réponse à cet appel à candidatures dont celle de Julien Chastel et sa boutique "Les Doigts dans le Nez" qui correspondait aux attentes de la Ville à savoir une activité de vente de détail et de préférence à caractère familial.

Force est de constater que l'offre de commerce sur l'enfance est encore peu développée sur Charenton et que "Les doigts dans le nez" propose des petits plus non-négligeables comme la possibilité de tester les jouets en magasin, les vélos en extérieur, ou encore l'installation d'une zone pour occuper les enfants dans la boutique et, enfin, une ouverture le dimanche matin.

Vous êtes les heureux parents d'un enfant ou vous avez envie de faire plaisir à un proche? N'hésitez pas et poussez la porte de nouveau magasin, vous trouverez votre bonheur "Les Doigts dans le nez"!

Les Doigts dans le nez 2, rue du Général Leclerc

Lundi : 15h à 19h30

Mardi jeudi vendredi : 10h30 à 19h30

Mercredi et samedi : 9h30 à 19h30

Dimanche : 9h30 à 12h30 (ouverture toute la journée en fonction des animations du centre-ville)

12, RUE DE PARIS

Les artistes charentonnais vous donnent rendez-vous dans leur galerie éphémère

Par acte d'achat notarié en date du 23 décembre 2020, la Ville a acquis le local commercial du salon de massage situé 12, rue de Paris, à la suite de l'exercice de son droit de préemption. La Ville a ainsi souhaité garantir la diversification de l'offre commerciale dans ce secteur. Un appel à manifestation d'intérêt a ainsi été lancé en avril 2022 signifiant la recherche d'une activité de qualité parmi les activités commerciales et/ou artisanales essentiellement de vente de détail et/ou activités de services innovants et adaptés (voir encadré ci-contre).

En attendant, place aux artistes charentonnais !

Le local demeurant vacant jusqu'au démarrage du contrat de bail de la société remportant l'appel à manifestation d'intérêt, la ville a proposé à l'association des Ateliers d'artistes d'y installer une boutique éphémère, à titre gracieux, du 15 avril 2022 et jusqu'au 15 juillet 2022.

Des initiatives originales pour animer les axes commerciaux



Depuis 2019, les résidents de la Maison des artistes prennent plaisir à faire sortir l'art de leurs ateliers pour venir à la rencontre des habitants grâce à l'animation de boutiques éphémères installées dans les locaux acquis ou préemptés par la Ville en attendant qu'un nouveau commerce vienne s'y installer. Ainsi, après le 125 de la rue de Paris et le 2 de la rue du Général Leclerc, les artistes vous attendent jusqu'au 15 juillet au 12, rue de Paris. N'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu original pour y découvrir de nombreuses créations (peintures, sculptures, photographies, collages, illustrations, dessins, bijoux, ...) ou tout simplement échanger avec eux.

**Boutique éphémère - 12, rue de Paris Ouverte
Mardi jeudi vendredi et samedi de 11h30 à 19h30**



Appel à projet

Si vous êtes porteur d'un projet commercial, artisanal ou de services innovants et adaptés, n'hésitez pas à concourir afin de participer au renouveau économique et sociétal de votre commune ! Pour ce faire, le cahier des charges a été mis en ligne sur le site Internet de la ville (www.charenton.fr/appelaprojets) ainsi que la description de cet établissement du rue de Paris de 32 m² et les modalités de candidature.

**Pour toute question, vous pouvez également contacter le service commerce :
eco@charenton.fr
ou par téléphone au 01.46.76.50.08**

RESTAURANT

Venez découvrir Itaglio

Le Colisée, les rues bondées de scooters... et les pizzas al taglio (à la coupe) dévorées sur la place du Capitole... les images d'Épinal ne manquent pas pour rêver de Rome. A Charenton, nous n'avons pas d'amphithéâtre archéologique et les klaxons des scooters ne couvrent pas les voix mais, depuis le 28 mars dernier, la ville compte son premier restaurant food-street qui vous propose de déguster de délicieuses part de pizzas romaines. De quoi faire voyager un peu nos papilles...

Mickaël Dadoun, Charentonnais, et son associé, Michaël Allouche, ont ouvert le 4^e restaurant franchisé Itaglio. Vous l'aurez certainement compris, "I" comme Italie et "taglio" pour "à la part". Déjà présente à Levallois Perret et dans les 11^e et 19^e arrondissements de Paris, cette enseigne a déjà conquis tous les amoureux de la gastronomie italienne et, en seulement quelques semaines, bon nombre de Charentonnais curieux de découvrir ces pizzas à la fois croustillantes, légères, aux saveurs originales et, semble-t-il plus diététiques (un atout indiscutable avant les vacances d'été !). Le décor alliant tout à la fois élégance, modernisme et ambiance décontractée ne sont certainement pas étrangères non plus au succès rencontré par ce nouvel établissement.

Comme l'expliquent les associés eux-mêmes, un souci très particulier est porté à la qualité des produits et à la volonté de surprendre, à chaque venue, même les futurs habitués. En effet, ils précisent : "Outre le produit lui-même qui n'est pas encore si développé en France, notre secret



se cache derrière la fraîcheur de nos ingrédients. Par ailleurs, nous avons souhaité proposer, chaque jour, une pizza qui ne figure pas à la carte et qui respecte à la fois les saisons et les attentes de nos clients." Bien entendu, celles et ceux qui apprécient davantage d'autres plats italiens ou qui ne peuvent se résoudre à terminer un repas sans une douceur sucrée seront également ravis !

**Itaglio Charenton : 3, Place des Marseillais
Tél. 01.43.78.71.16 (Réservation préalable conseillée)
Du lundi au Jeudi de 12h à 15h puis de 19h à 22h30, le vendredi de 12h à 15h et le dimanche de 12h à 15h puis de 19h à 22h30**



PLACE DES MARSEILLAIS

Un nouveau gérant pour le kiosque à journaux

Mediakiosk, société en charge de la gestion du kiosque à journaux situé sur la place des Marseillais, vient d'informer la Ville qu'un repreneur de cette activité commencerait courant juin avec des amplitudes horaires plus adaptées aux besoins des clients.

Le kiosque sera repris par Sohal Mohammad, un professionnel qui a déjà fait ses preuves à Paris 18^e dans le même secteur d'activité.

**Ce commerce sera dorénavant ouvert en continu
du lundi au samedi de 8h à 19h.**



ANNIVERSAIRE

Monoprix fête ses 90 ans

A l'occasion des 90 ans de l'enseigne, le Monoprix de Charenton, implanté de son côté depuis 1967, va organiser, du 13 au 29 mai, divers événements. Ainsi, chaque vendredi et samedi, durant cette période, des mini-marchés avec vente de fruits et légumes, poissons, poulets rôtis, fleurs, etc. seront proposés. Parallèlement, des offres promotionnelles avec animations et dégustations vont être organisées et une exposition photographique retraçant l'histoire de Monoprix installée. Chaque samedi, les Charentonnais seront conviés à des séances de quizz avec, à la clef, des cadeaux. Le samedi 14 mai de 15h à 16h30, les enfants seront invités à participer à une chasse au trésor, le mercredi 18 mai, sur le même créneau horaire, à un atelier origami et, enfin, le mercredi 25 mai à un atelier chouquettes animé par le boulanger du Monoprix de Charenton.



VIVE L'ÉTÉ

Les terrasses sont de retour

L'occupation du domaine public est réglementée par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Celui-ci indique que toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Le 2 juin 2020, suite au confinement lié au covid-19, les cafés, bars, brasseries et restaurants ont pu reprendre leur activité en investissant une partie du domaine public pour accueillir leurs clients.

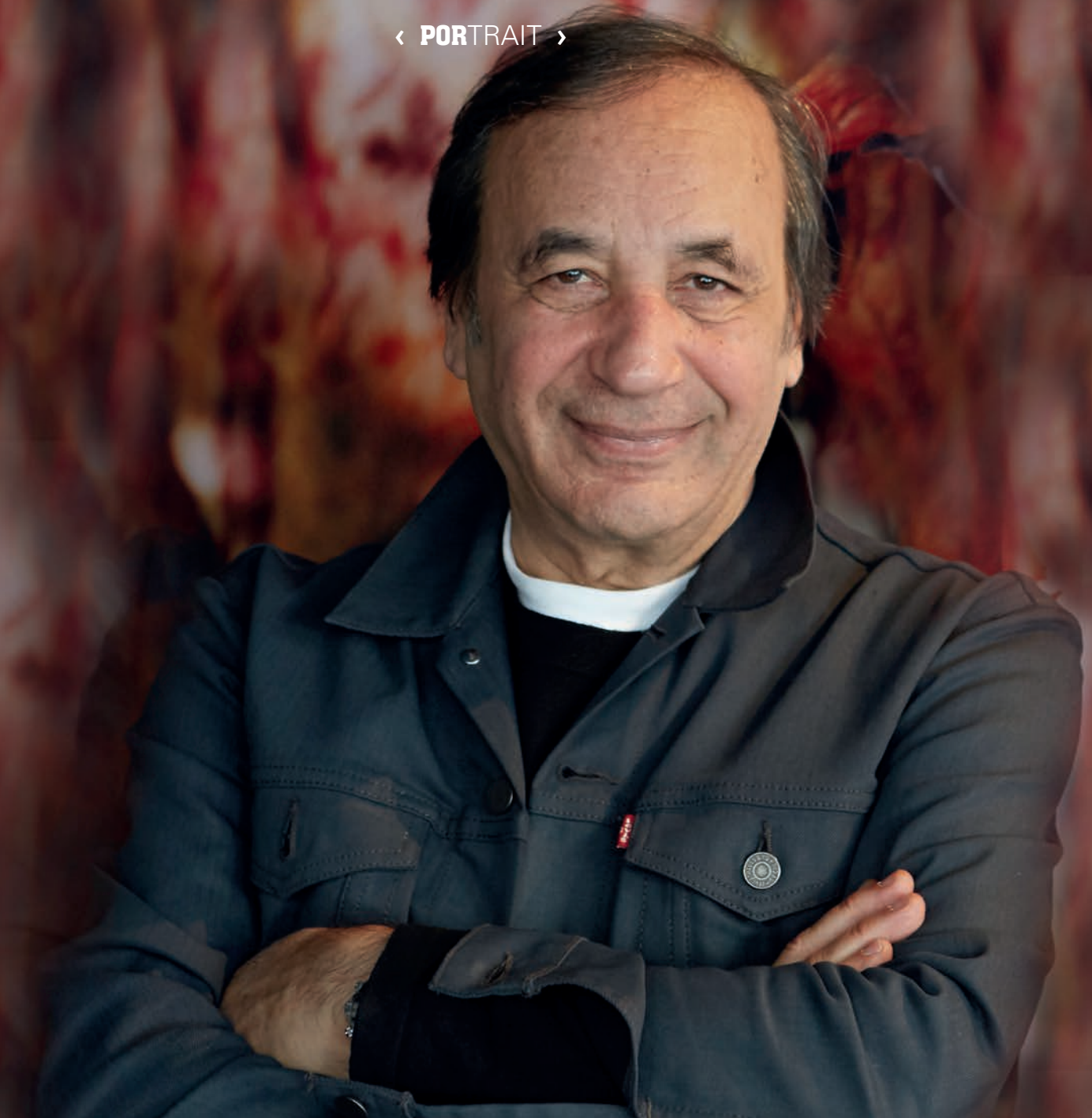
Afin de maintenir la diversité et la richesse du tissu commercial, d'appuyer la reprise économique et de faciliter la mise en œuvre de la distanciation physique nécessaire à la lutte contre l'épidémie, la Ville avait autorisé les établissements à installer ou agrandir des terrasses, parfois sur les places de stationnement au-devant des façades. Parallèlement, le Conseil Municipal avait également approuvé l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public, pour l'été 2020 et renouvelé ce dispositif pour le printemps et l'été 2021.



La Municipalité souhaite poursuivre son soutien aux cafés, bars, brasseries et restaurants. C'est pourquoi, lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 6 avril dernier, elle a proposé, dans un cadre expérimental mais désormais payant (120 euros par mètre linéaire de stationnement par semestre), que les terrasses "éphémères" puissent être à nouveau déployées pour la belle saison à savoir du 15 avril 2022 au 15 octobre 2022.

En proposant cette mesure, la collectivité, soucieuse de promouvoir et de dynamiser les secteurs du commerce et de l'artisanat, entend soutenir les acteurs économiques présents sur le territoire communal. Cependant, elle invite également les gérants des établissements concernés par ce dispositif, temporaire et réversible, à respecter les cheminements piétons, de la tranquillité des riverains (accueil du public jusqu'à 22h le soir).

Cellule Réglementaire (cellulereglementaire@charenton.fr 01 46 76 46 24) et/ou Service Commerce (eco@charenton.fr 01 46 76 50 10)



RICHARD MELLOUL

S'il est des artistes pluri-disciplinaires de génie, Richard Melloul est l'un d'eux à n'en pas douter. Photographe fétiche des plus grands noms du cinéma et de la chanson français comme internationaux, il excelle également derrière une caméra ou, le crayon à la main, pour produire les textes les plus à même d'accompagner, dans un ouvrage, ses plus beaux clichés.

Et pourtant, malgré une reconnaissance du "métier", des amitiés fortes tissées avec les artistes contemporains les plus en vue, Richard Melloul se coule avec délice dans l'anonymat des rues de la commune qu'il habite depuis sa naissance : Charenton.

Parce qu'il aime cette ville et qu'il avait à cœur de partager avec ses concitoyens le fruit de sa série photographique "Les arbres témoins de l'histoire" thème de son dernier livre, sensible et inspirant, il a accepté d'exposer quelques-uns de ses clichés, tout au long de l'été, sur les grilles et l'esplanade de l'Hôtel de ville. En attendant de déguster à loisir ses œuvres cet été, n'hésitez pas à découvrir son livre via ce QR code...



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

NORA THULLIN

Un chapeau mag-HIC !



Pour le spectacle de la forêt, Maturin l'ours et Griselda la belette ont commandé un chapeau de magicien. Mais Enzo n'est pas un chapeau comme les autres...

C'est un chapeau mag-

HIC ! qui a le hoquet. Avec lui, rien ne se passe comme prévu...

De farce en facétie, Enzo sème la pagaille dans la forêt... mais sait aussi sauver ses amis ! Sept histoires pleines d'humour et de rebondissements, qui mêlent comédie, magie et écologie.

À lire en famille, à partir de 4 ans.

Un chapeau mag-Hic !

aux éditions Fleurus Prix : 12,90 euros

PASCAL DANDOIS

Histoires urticantes



Sachez qu'en ouvrant ce livre vous allez immanquablement emprunter un bien étrange passage tel ce narrateur claudiquant qui fait son entrée par-ci par-là, faire un

voyage à travers une sorte de porte interdimensionnelle reliant toute cette série d'histoires urticantes, parfois troublantes, reliant des époques singulières ou des petits univers particuliers, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement de rêves... Pascal Dandois vous laisse découvrir, voire deviner, la nature exacte de cet indispensable trou de vers qui pourrait provoquer chez vous quelque gêne ou émoi incontrôlables.

"Histoires urticantes" aux éditions Douro dans la collection bleu-Turquin

Prix : 16 euros



THÉÂTRE DES 2 RIVES

Demandez le programme !

Bal littéraire

Un temps festif, convivial, pour clore la résidence de Natalie Rafal, autrice associée à la saison, sous la forme d'un bal qui mêle grands tubes musicaux et extraits de lectures. Ce bal met à l'honneur les auteurs en herbe ainsi que les auteurs de théâtre confirmés qui écrivent spécialement pour l'occasion.

Le principe est assez simple : dès le matin, les auteurs des ateliers d'écriture encadrés par Natalie Rafal pendant toute la saison ainsi que des auteurs invités se réunissent pour choisir une playlist joyeuse et dansante, mettre bout à bout différents écrits

issus des ateliers, puis tissent ensemble un "fil conducteur"... En fin d'après-midi, le public est invité à écouter toutes ces fables et histoires et à danser sur la playlist

Dimanche 15 mai - 16h - Entrée libre



Christian Hecq et Valérie Lesort présentent Le Voyage de Gulliver, adaptation du célèbre roman d'aventures fantastiques de Jonathan Swift. Christian Hecq et Valérie Lesort s'emparent de cette satire sociale et politique pour en faire un hymne à la différence, le tout rythmé par des chansons et de la musique originale. Les lilliputiens seront incarnés par des marionnettes hybrides, moitié comédien, moitié marionnette, ils mesureront 50 cm, seul Gulliver conservera sa taille humaine. Boîte noire, manipulations d'objets et trouvailles visuelles, leur univers se déploie à merveille dans ce conte foisonnant, exaltant son ironie piquante et jubilatoire.

Mardi 24 et mercredi 25 mai - 20h30 - Réservations au 01.46.76.67.00 (répondeur) ou www.charenton.fr/lestheatre



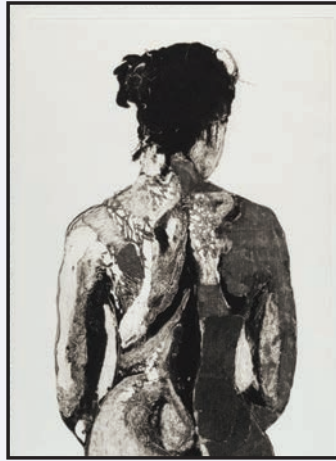
Beaucoup de bruit pour rien

Un Shakespeare joyeux et édifiant pour l'après-Covid dans une version en langue des signes. Beaucoup de bruit pour rien est la comédie la plus romantique de Shakespeare en même temps qu'une hilarante histoire d'amours adolescentes. Ce Shakespeare prend ici sa force vertueuse, forme en corps et en mots une dialectique du faux-semblant, enseigne une science du doute ; la fête combat farouchement les certitudes, les croyances où les radicalismes prennent racine.

Mardi 31 mai - 20h30

Réservations au 01.46.76.67.00 (répondeur) ou www.charenton.fr/lestheatre

À NE PAS MANQUER
Exposition Gravix



A cette occasion, la Ville a travaillé en partenariat avec la galerie "Univer" qui a accepté de prêter à Charenton une trentaine de gravures d'artistes reconnus. Parmi elles, les visiteurs pourront découvrir les œuvres de grands graveurs et de la collection du Prix Gravix. Autant dire que le meilleur de la gravure sera réuni à Charenton car cette distinction est reconnue dans le milieu de l'estampe comme l'une des plus significatives. Il est également pertinent de noter que cet évènement débutera en même temps que les journées de l'Estampe en partenariat avec l'Atelier municipal d'Arts plastiques Pierre Soulages. Le vernissage est programmé le jeudi 19 mai à 19h. Celles et ceux qui souhaitent découvrir cette exposition de grande qualité en visite commentée, sont attendus le jeudi 2 juin à 13h (entrée libre) devant l'Espace Art et Liberté.

Du 19 mai au 2 juillet, l'Espace Art et Liberté accueille une exposition qui rend hommage à l'Estampe et aux différentes techniques de gravures ; un art à faire partager et à expliquer car il reste méconnu du grand public.

**Exposition ouverte du mardi au vendredi
de 13h à 18h et samedi de 10h à 12h et 13h à 18h
Espace Art et Liberté - Centre commercial La Coupole
3, place des Marseillais**

SAMEDI 14 MAI

Séance de dédicace



L'Atelier d'Art Croqueurs de Vie de Charenton accueille Ticabri, auteur d'une BD consacrée à Nénette, femelle Orang outans de la ménagerie des plantes pour une séance de vente-dédicace. La démarche visant à sensibiliser le public sur la condition de ces grands singes, une partie des bénéfices de la vente des BD sera reversée à une association qui les protège.

AACVC - 14, place Bobillot

SAMEDI 14 MAI - 20H

Récital "Missa brevis"



Le Chœur Montaigut, sous la direction d'Elsa Bolmont Spetebroodt et accompagné au piano par Marie Cali Baron, vous entraîne dans un univers harmonique et poétique mêlant œuvres sacrées et profanes en interprétant "La Messe brève" du compositeur bohémien Zdenek Fibich à la Chapelle de Conflans (7, rue de l'Archevêché).

Libre participation aux frais

SAMEDI 4 JUIN - 20H15

Concert caritatif



La musique des Troupes de marine propose un concert caritatif en soutien aux soldats blessés en opérations extérieures ou en exercices ainsi qu'aux familles endeuillées. De Gainsbourg à Korsakov en passant par Cosma et Nougaro, le programme de ce récital sort des conventions et parle à tous.

**Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris**

★ Agenda ★

Collecte alimentaire en faveur du Petit Plus

13 et 14 mai toute la journée de 9h à 19h

★ Devant le Monoprix, place Ramon et le Auchan, Galerie de la Coupole

L'Association "Au Petit Plus" et la Banque alimentaire donnent rendez-vous aux Charentonnais pour une collecte de denrées alimentaires non périssables afin d'aider des familles très démunies financièrement, des personnes, âgées, malades, désocialisées et en difficulté d'insertion, en achetant à l'épicerie solidaire des produits vendus à 10% de leur prix réel.

L'association a besoin de produits alimentaires non périssables, d'hygiène, pour les bébés et, tout particulièrement, de céréales, d'huile et de gâteaux.



RAPPEL Déjeuners gratuits pour les Seniors

16, 17, 18 et 19 mai

★ La Bodega Féria à Champigny-sur-Marne

Attention, si vous vous êtes inscrits, n'oubliez pas de participer au déjeuner offert par la ville et qui se déroulera à la Bodega feria de Champigny.



Elections législatives

Dimanches 12 et 19 juin de 8h à 20h

★ Dans les 20 bureaux de vote de la ville

Les élections législatives ont pour but d'élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

Si vous devez vous absenter de Charenton lors des scrutins, n'hésitez pas à donner procuration afin de faire malgré tout entendre votre voix.

Informations sur www.charenton.fr ou auprès du service Elections au 01.46.76.46.49



A partir du 5 juin

L'atelier d'auto-réparation

Roues libres

s'installe à Charenton

Peut-être les avez-vous déjà rencontrés lors des événements organisés par la ville ? Les membres de l'association Roues Libres seront, dès le mois de juin, installés à Charenton. L'atelier d'auto réparation vous permettra de vous initier à la mécanique, pour apprendre à réparer et prendre soin de votre bicyclette, accompagné de connaisseurs bénévoles.

★ 84 quai des carrières

Mardi 10 mai

Permanence départementale

• de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.
★ Centre A. Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Permanence du Député • à 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

★ 48, rue de Paris

Mercredi 11 mai

Petites oreilles • 10h30

Chansons, comptines et lectures pour les tout-petits (de 6 mois à 4 ans)

Autres dates : mercredis 25 mai et 1^{er} juin à 10h30 à la Médiathèque des quais - mercredis 18 mai et 8 juin à 10h30 à la Médiathèque de Bercy

Sur inscription : 01 46 76 69 00

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

★ Médiathèque des quais

Samedi 14 mai

Camion Emmaüs

Collecte de dons • de 14h à 17h

★ Place Aristide Birand

Autres dates :

- Samedi 21 mai ★ Place Henri d'Astier
- Samedis 28 mai et 11 juin
- ★ Place Aristide Birand

Buzz Leclerc le Retour • de 10h à 18h

Les commerçants de la rue du Général Leclerc et leurs voisins s'associent à l'ouverture des "Doigts dans le Nez" (voir page 26) en vous proposant une quinzaine d'animations gratuites et ludiques dédiées aux enfants. Ce jour-là, surveillez bien les ballons multicolores dans Charenton ! Une surprise sera offerte à tous ceux qui ramèneront leur ballon aux "Doigts dans le Nez" ! Les commerçants et artisans vous promettent une journée créative, conviviale et festive !

Dimanche 15 mai

Vide Grenier de l'Association des Familles de Charenton • de 8h à 18h

Les inscriptions ont démarré : ne tardez

< AGENDA >

pas à vous inscrire avant le 10 mai par courrier à l'AFC au 16, rue Victor Hugo ou par mail à : ass-familles@orange.fr

★ Place Aristide Briand

Mardi 17 et jeudi 19 mai

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi
73, rue de Paris

Du vendredi 20 mai au 19 juin

Exposition photographique

L'exposition "Et le corps est ce qui de cette douleur déroutante se sera tiré vivant et permanent" présente 18 séries photographiques réalisées par des patients et des soignantes de l'Hôpital de jour, dans le cadre d'un atelier consacré à la question de la représentation de soi par la photographie. Pendant un an et demi, accompagnés par Marion Gronier, photographe, les participants ont travaillé sur l'autoportrait. Leur travail sera présenté au cœur de l'hôpital, dans un service désaffecté.

★ Hôpitaux de Saint-Maurice - Porte P41
12, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice
Entrée libre du lundi au vendredi de 11h à 15h et sur rendez-vous pour d'autres horaires et les weekends.

Samedi 21 mai - 11h

Festival des Harmonies

Pour ce 2^e rendez-vous de l'édition 2022, le Festival des Harmonies vous invite à découvrir le répertoire de l'Harmonie de Créteil.

★ Kiosque de la place Aristide Briand

jeudi 26 mai

Gala de football caritatif • de 13h à 19h

Le CAP Charenton en partenariat avec Dreamstars organise un match de Gala avec en ouverture un plateau féminin. Robert Pirès, Jonathan Bamba et Frédéric Piquionne prendront part à ce gala dont le bénéficiaire sera reversé à l'épicerie solidaire Le Petit Plus.

★ Stade Henri Guérin

Samedi 11 et dimanche 12 juin

Brocante du Lions Club

★ Place Aristide Briand

Fête de la nature et des jardins

Mercredi 18 et samedi 21 mai

La ville s'est engagée de manière forte pour que la Nature retrouve une place plus généreuse dans notre espace urbain. De nombreux espaces publics autrefois stériles accueillent désormais une plus grande diversité de plantes et de fleurs au fil des saisons. Cette année pour célébrer le jardin, les papillons ou le parfum des fleurs, des moments festifs et participatifs seront proposés durant l'évènement national "La fête de la Nature" qui célèbre la biodiversité au jardin. Deux temps forts ont été conçus à cet effet par la Ville, le mercredi 18 mai et le samedi 21 mai. Différents jardins accueilleront des ateliers, des temps d'échanges avec les jardiniers, des lectures de contes, des goûters partagés, de petites performances.

Le mercredi 18, les activités se dérouleront d'abord en matinée au square de la Cerisaie puis, l'après-midi, dans les jardins qui jouxtent la place de la Coupole. En ce dernier lieu, un "after-work" avec un concert, des pizzas fabriquées à partir de blé locaux et anciens, et des boissons naturelles concoctées par les jardiniers du "jardin partagé des dames citrons" permettront à tous ceux que la Nature inspire d'échanger de manière conviviale.

Le samedi 22 les activités se concentreront entre les jardins du cardinal de Richelieu et le parc de Conflans, récemment rénové et agrandi.

La nature a besoin de nous et nous avons besoin de la Nature alors célébrons-la durant ces moments festifs et joyeux !



Programme détail sur www.charenton.fr

La Fête des quartiers, c'est reparti !

Vendredi 20 mai,
et si on faisait la fête entre voisins ?

Après 2 années d'interruption pour cause de Covid-19, la Ville relance la fête des quartiers ! Vendredi 20 mai, prenez l'initiative d'organiser, dans votre immeuble, dans votre quartier, un apéritif, un repas, un barbecue entre voisins. Chacun apportera des boissons, un plat ou de quoi grignoter tous ensemble.

La Ville prêtera les tables, les chaises et le Crédit Mutuel, partenaire de l'animation, donnera les kits de fête comprenant des gobelets, des assiettes, des serviettes en papier, du nappage et des ballons !



Et pour que la fête soit plus folle, cette année, la Ville fournira des animations pour petits et grands !

Inscrivez-vous sur www.charenton.fr

Renseignements : communication@charenton.fr

01.46.76.48.11

CHARENTON DEMAIN

Ras le bol de la Foire du Trône 2022 !

En raison de la tenue de la Foire du Trône, la ville de Charenton-le-Pont a subi des nuisances inédites sur le plan du stationnement et de la circulation. Il s'agit des conséquences de la forte affluence liée à cet événement qui s'était interrompu pendant deux ans.

Pourtant, les policiers municipaux et des agents de surveillance de la voie publique de Charenton (ASVP), dont les effectifs sont renforcés pendant les fins de semaine, travaillent de façon continue, en lien avec les équipes du commissariat du 26, rue de Conflans, pour lutter contre les incivilités routières et autres.

Des panneaux ont été installés dans divers points de la ville pour dissuader les automobilistes extérieurs de s'engager dans notre commune en rappelant le recours aux verbalisations systématiques et aux enlèvements.

En parallèle, nous avons obtenu que le Préfet de Police de Paris et les élus parisiens renforcent le dispositif de sécurité lié à cet événement qui dépend de la Capitale.

Des effectifs complémentaires de la Préfecture de Police et de la Direction départementale de la sécurité publique de la police nationale ont été déployés sur notre territoire notamment sur les points névralgiques de l'avenue de Gravelle.

Enfin, la Municipalité a insisté, une nouvelle fois, auprès de la Mairie de Paris pour rappeler que la localisation de la Foire du Trône au cœur du Bois de Vincennes n'est plus adaptée car elle entraîne des problèmes majeurs à la fois dans Paris et dans Charenton. C'est en outre une hérésie sur le plan de la protection de l'environnement.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Un excédent budgétaire de 34 millions d'euros !

Cet excédent budgétaire démontre ainsi que notre ville a de l'argent (beaucoup d'argent même !) mais que le maire n'investit pas assez : aucun projet d'envergure, un projet de Charenton-Bercy à l'arrêt, des économies sur tout, pour tout.

Le maire se doit d'anticiper l'avenir, de préparer un futur ambitieux pour la ville, pour toujours mieux l'équiper, pour servir et aider au mieux la population : il n'en est rien !

Le budget de Charenton depuis quelques années c'est vraiment "l'argent

pour l'argent" et non pas "l'argent pour les autres", pour la population qui se bat pour garder son travail, se nourrir, payer ses impôts, gérer les dépenses de la vie quotidienne ... Une ville n'est pas une banque, ni une entreprise du CAC 40, mais une collectivité de redistribution et d'investissement pour l'avenir. Nous ne comprenons pas pourquoi le maire s'entête à conserver ces millions : il s'agit de l'argent des Charentonnais ! Il faut investir pour notre ville ou baisser les impôts de manière ponctuelle et exceptionnelle !

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON,
Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK
contact@charentonpassionnement.fr



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Pollution de l'air : 20 décès par an à Charenton

En 2021, la France a été condamnée à une amende de 10 millions d'euros par le Conseil d'Etat pour n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour réduire les niveaux de particules fines et de dioxydes d'azote. Du jamais vu !

Au niveau de la métropole du Grand Paris, malgré le projet d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE) qui tarde à réellement s'installer, la pollution de l'air reste une problématique majeure. Mi-février, une étude de l'observatoire de la santé montrait ainsi que 7 900 décès pouvaient être attribués à la pollution de l'air en Ile-de-France. Cela représente environ 20 décès par an à Charenton, et sans doute plus si l'on

tient compte du fait que les niveaux de pollution aux particules fines et au dioxyde d'azote y sont plus élevés qu'ailleurs à cause de la proximité de l'autoroute A4 et du périphérique.

Il nous faudrait donc enfin agir sérieusement pour combattre ce fléau que nous subissons au quotidien. La ZFE ne sera pas suffisante et devra s'accompagner de mesures alternatives comme le déploiement de transports en commun efficaces, de pistes cyclables sûres, mais aussi par la création de zones protégées (comme les abords des écoles par exemple) ou de lieux permettant d'organiser le travail à distance, dont on a vu l'efficacité sur la réduction du nombre de déplacements quotidiens durant la pandémie. La ville de Charenton devra prendre sa part dans ces dispositifs et faire preuve d'innovation.

Loïc Rambaud, Argentina Denis
eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.TE.S !

Budget: (presque) tous les pôles à la diète!

A part quelques points positifs (plan vélo, capteurs de CO2 dans les écoles), le budget voté en Conseil Municipal est alarmant.

• 207.000 € (donc rien) dans la lutte contre la pollution, rien dans la préservation du milieu naturel! Vue l'ampleur limitée du milieu naturel à Charenton...

• Les associations perdent 4% sur les subventions, -120.000 € au total! Faudrait-il croire que nos associations roulent sur l'or, qu'on peut se permettre de faire des économies sur leur dos, après 2 ans de quasi inactivité?

• -4% sur la culture (notamment sur le théâtre) en fonctionnement & -29% en investissement! Pareil, après 2 ans sans possibilité d'accueillir du public, est-ce le moment de faire ces économies?

• Un budget pour les personnes âgées qui perd 9%! L'offre pour les seniors à Charenton est diversifiée, certes, mais est-ce le moment de réduire la voilure après cette crise sanitaire, les confinements qui en ont condamné (et continuent à le faire) certains à l'isolement, à la solitude?

• Côté social, pas d'augmentation du budget du CCAS, quand l'inflation est galopante, rendant les fins de mois encore plus difficiles pour les plus fragiles, qui donc nécessiteront plus d'accompagnement? Face à cela, la police municipale prend +14% en fonctionnement & 1M € en investissement sur 2ans, pour 1.8M € de recettes du stationnement.

Tel est le panorama des priorités politiques - discutables - de la majorité municipale.

João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com

VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Le groupe Vivons mieux à charenton n'a pas fait parvenir de tribune pour le journal de mai 2022.

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Noah FELLOUS
- Talia TECHER
- Anna SCHEKLER
- Élyne SALHI
- Clément CHAIGNEAU

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- Jérémy OHAYON et Margot MANI
- Jean-Pierre LEFEBVRE et Iryna KALINICHENKO
- Bertrand DUPOUY et Noriko NAKATA
- Tony GRÉGO et Anna CHERNOVA
- Romain BOLOGNA et Marion TISSANDIER

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Antoine MOUKARZEL
- Denise TEITELBAUM veuve PEREL
- Albert BENICHOU
- Claude BOUHADJER

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mai 2006 : de mai à août 2022
- Ceux nés en en juin 2006 : de juin à septembre 2022
- Ceux nés en juillet 2006 : de juillet à octobre 2022.

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 8 mai

PHARMACIE BERCY II

10, place de l'Europe
01 45 18 40 50

Dimanche 15 mai

GRANDE PHARMACIE DE ST-MAURICE

7, rue du Mal. Leclerc Saint-Maurice
01 43 96 44 93

Dimanche 22 mai

NGUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
01 43 76 62 32

Jeu

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
01 43 68 18 32

Dimanche 29 mai

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
01 43 78 78 09

Dimanche 5 juin

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
01 43 68 01 41

Lundi 6 juin

PHARMACIE BERCY II

10, place de l'Europe
01 45 18 40 50

Dimanche 12 juin

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
01 43 68 00 38

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit

- le samedi de 14h à minuit

- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr

Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre *Charenton magazine*, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Samedi 14 mai 2022

Place Aristide Briand

FÊTE du Vélo

Bourse aux vélos,

atelier d'auto-réparation,
marquage antivol,
balades à vélo, jeux,
tombola et autres activités
pour petits et grands



10h • 18h : Animations
10h • 12h30 : Dépôt de votre vélo
14h • 17h : Vente de votre vélo

Informations
charenton.fr
01 46 76 47 43